

Turquie : Un tortionnaire nommé à la tête de la section antiterroriste à Istanbul

lundi 6 août 2012, par [Çağdaş Hukukcular Derneği](#), [Reynald Beaufort](#)

On pourrait s'attendre dans une période où la Turquie retrouve les vieux démons des années qui ont suivi le coup d'état de 1980, à ce que les dirigeants essaient au moins de faire bonne figure auprès des observateurs étrangers... Que nenni ! C'est mal connaître les ressources intarissables de surprises dont sont capables les rouages tortueux de ce qu'on appelle l' « État profond » ! Dans la rubrique « il est toujours faire pire que ce qu'on ne peut oser imaginer », voici la traduction du communiqué que nous avons reçu d'une ONG turque :

Parmi les dernières informations venues de Turquie, nous sommes confrontés à un autre scandale. Sedat Selim Ay est nommé directeur-adjoint pour le bureau « antiterroriste » de la police d'Istanbul. Sedat Selim Ay, a été condamné pour crimes de torture sur huit personnes au cours des années 90, pendant le temps où il était agent de police dans l'équipe dirigée par Bayram Kartal. La Cour européenne des Droits de l'Homme a condamné la Turquie en 2006 pour ces affaires de torture. Son nom revient également comme un violeur présumé à l'égard de plusieurs femmes qui étaient en garde à vue entre 1996 -1999 alors qu'il était « dans l'exercice de ses fonctions », les allégations de torture, les poursuites contre cette personne ne se limitent pas à ces cas spécifiques.

La Fondation pour les Droits de l'Homme de Turquie a recueilli des documents attestant de ces allégations à l'encontre de Sedat Selim Ay et sur la base de cette documentation et de convictions plus anciennes, les représentants de plusieurs organisations de la société civile se sont opposés à cette « promotion ».

Malgré cela, ni le Département de la police, ni le Ministère de l'Intérieur n'ont renoncé à lui octroyer cette promotion, au contraire, ils sont restés fermes sur leur décision. Le département de police a fait une annonce publique indiquant qu'il aurait une « politique de tolérance zéro à l'égard de torture » et que les allégations contre Sedat Selim Ay ne représentent pas un obstacle à sa promotion en tant que directeur adjoint du bureau chargé de la lutte contre le terrorisme. Ils affirment qu'il n'y a pas de condamnation confirmée par la Cour Suprême et que les rapports officiels n'évoquent pas les documents attestant de violences ou de viols, mais que des « fausses allégations » auraient été lancées 9 mois après le levée de sa mise en examen conduisant donc à une enquête inadéquate à propos de M. Ay. En conséquence, l'état a confirmé sa nomination et a même justifié cette décision.

Ce rôle protecteur de l'État [vis à vis de M. Ay] ne surprend personne après les déclarations humiliantes du Premier ministre à l'égard des femmes. La tradition étatique turque persiste à couvrir les exactions des tortionnaires au sein des institutions. Il y a une réelle « politique systématique de la torture » qui se perpétue dans le but de mettre la pression sur toute opposition au sein du peuple et en particulier sur les femmes.

[Une pétition a été mise en ligne dans le but de protester contre la nomination de Sedat Selim Ay](#) en tant que directeur-adjoint. Il est indispensable qu'une pression internationale s'exerce sur la Turquie par rapport au développements inquiétant de sa politique intérieure. Veuillez s'il vous plait informer les organisations des droits de l'homme de vos pays respectifs de la situation et faire en sorte de faire prendre conscience de l'extrême tolérance de la Turquie vis à vis des actes de torture.

Rubriques de la pétition :

- Ad soyad : Nom prénom
 - Bulunduđunuz Yer : Lieu ou vous vous trouvez, pour les non-turcs : « Yurt Dışı »
 - Mesleđiniz : Mtier (facultatif)
 - Yařınız : Votre ge (facultatif)
-

Sources

Source : ađdař Hukukcular Derneđi - Istanbul Derneđi (Association des Juristes Contemporains - Istanbul)
Traduction de l'anglais : Reynald Beaufort